



Conseil municipal
2 décembre 2014
Augmentation des tarifs Mutuelle Nationale Territoriale

Monsieur Briois,

Avec cette délibération, il s'agit de prendre acte de l'augmentation des tarifs de cotisation à la Mutuelle Nationale Territoriale, une complémentaire qui permet aux agents de toucher 95 % de leur salaire en cas d'arrêt de travail supérieur à 90 jours. La MNT nous explique que l'augmentation de ses tarifs de cotisation de 10 % résulte d'une hausse de la sinistralité au niveau national comme au niveau local. En bon français, cela veut dire qu'il y a plus d'arrêts de travail.

Cette « *hausse de la sinistralité* » au plan national et local ne tombe pas de la lune. Elle est notamment le résultat de l'augmentation de la moyenne d'âge de nos agents due aux différentes réformes des retraites, comme on l'a vu à l'occasion du vote de la Délibération Budgétaire Modificative.

C'est l'occasion, alors que les élections professionnelles dans la fonction publique d'Etat ont commencé et que les élections au CTP auront lieu dans deux jours, de rappeler quelques chiffres, souvent méconnus :

La fonction publique compte 20 % d'agents payés au SMIC, contre 11 % dans le secteur privé.

Le taux d'absentéisme est de 13 journées par an dans la Fonction Publique d'Etat, 16,3 journées dans la Fonction Publique Hospitalière et 16,6 journées dans le privé. Contrairement à ce qu'on entend parfois dans certains médias, les fonctionnaires ne sont pas absentéistes...

Faut-il aussi rappeler que 972 000 fonctionnaires travaillent de nuit, que 42 % des fonctionnaires travaillent les dimanches et jours fériés ?

Non, nos agents municipaux ne sont pas des privilégiés. Beaucoup sont des agents de catégorie C qui touchent un salaire modeste. Non, nos agents municipaux ne sont pas des « *colleurs d'affiches payés à se promener dans Hénin et qui sont trois pour tenir une pelle* ». Ce genre de remarques, nous les avons trop entendues. Elles ont blessé nos agents qui sont des amoureux de leur ville et des amoureux du service public.



**Conseil municipal
2 décembre 2014**

Augmentation des tarifs Mutuelle Nationale Territoriale

Les agents municipaux méritent le respect. Au nom de notre groupe, nous les félicitons pour le travail exemplaire qu'ils font chaque jour au service de notre ville et de tous ses habitants.

David NOËL